Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260204-20260201-DE

Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 4 Février 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 29/01/2026
Membres en exercice : 11 Présents : 9 Pouvoirs : 1

Présents : Ronan TRELLU, Allain HOUEL (arrivé à 20h05), Nathalie GUÉRIN, Liliane SIMON, Jean-Marc ROUXEL, Anne-Sophie LEROUX, Virginie FAUCARD, Carmen VOLANTIN (arrivée à 20h25), Jérôme RICARD.
Absents excusés : Nathalie ERMEL (pouvoir à Allain HOUEL)
Absent : Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.02.01 – FINANCES- GRATIFICATION D'UNE STAGIAIRE

Morgane CHAUVEL de la MFR de Plérin a effectué un stage en cuisine du restaurant scolaire pendant 3 semaines, du 5 janvier au 16 janvier 2026 et du 02 février au 06 février 2026.

Elle a donné entière satisfaction. Son travail a été remarqué et apprécié de tous.

Il est proposé au conseil municipal de lui octroyer une gratification de 150 euros pour l'ensemble de son stage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ **Décision :**

➢ **DECIDE d'octroyer une gratification de stage à Mlle Morgane CHAUVEL d'un montant de 150 euros (compte 618).**

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 06/02/26
Le Maire,
Ronan TRELLU

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Ronan TRELLU